

PAYSANS ET PAYSANNES *de l'Ain*

EDITO

En cette rentrée particulière, nous sommes heureux de vous adresser à vous tous et toutes, « Paysans, Paysannes de l'Ain », la nouvelle parution de notre journal syndical. L'été a été compliqué pour toutes et pour tous. Les récoltes n'ont pas été au rendez-vous ou ne sont pas prometteuses, les corps sont fatigués et les têtes sont remplies de questions et parfois de découragement... Nous avons pris en pleine figure ce à quoi vont inévitablement ressembler les prochains étés.

L'objectif de cette parution exceptionnelle est de vous informer et de vous inviter aussi aux nombreux événements organisés dans les prochains mois : la fête paysanne, les rencontres paysannes locales au plus près de nos fermes... le colloque sur le statut du fermage.

Les occasions sont nombreuses pour nous rencontrer, nous ressourcer, échanger, militer, nous remobiliser et festoyer.

Pour ce nouveau numéro, nous voulons également vous faire part de nos convictions sur deux sujets qui nous semblent fondamentaux pour défendre notre vision de l'agriculture ces prochaines années :

- Accueillir les nouveaux paysan·ne·s qui souhaitent s'installer ou reprendre les nombreuses fermes qui seront à transmettre, afin de garder des territoires vivants et une agriculture paysanne respectueuse, innovante et joyeuse.
- Sortir d'une agriculture dépendante des pesticides, néfastes pour notre santé, car ce sont nous, paysans et paysannes, les premières victimes de ces produits.

Nous avons aussi à cœur de vous présenter un état des lieux de l'agriculture paysanne dans le département, avec les initiatives et les productions qui fonctionnent chez nous. Bien sûr, nous vous avons concocté une petite présentation de notre syndicat avec un retour sur l'histoire de la Conf' et sur nos principales victoires !

L'objectif de ce numéro est également de recréer du lien entre nous et de nous rendre plus forts. C'est le principal atout que nous avons face aux lois du marché, à la mondialisation et au changement climatique qui nous bousculent tous les jours sur nos fermes. C'est en partageant nos tracas du quotidien mais aussi nos astuces que nous parviendrons à nous simplifier la vie. C'est en étant unis que nous parviendrons à défendre notre vision de l'agriculture paysanne.

Nous en sommes convaincu·e·s, nous avons besoin de voisins et de voisines, de liens et de solidarité. Bonne lecture !

Annie Blanc Brochet & Téo de Micheaux,
porte-paroles de la Confédération paysanne de l'Ain



*Confédération paysanne
de l'Ain*

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Rejoignez la Conf' !



06 64 61 55 61



ain@confederationpaysanne.fr



<https://ain.confederationpaysanne.fr/>



Confédération paysanne de l'Ain



@confpaysanne01

INSTALLATION

ET SOLIDARITÉ

Accueillir les nouveaux agriculteurs et les nouvelles agricultrices

Une nouvelle personne s'installant en agriculture est pour nous bien plus qu'une simple statistique au ministère de l'agriculture. Elle représente une opportunité pour mettre en place de l'entraide en cas d'imprévus sur nos fermes ou pour des travaux agricoles saisonnier. C'est aussi une opportunité pour du partage, du prêt de matériel ou des commandes groupées d'approvisionnements. Quand la nouvelle installation concerne la même production que la notre, c'est l'occasion d'échanger sur nos pratiques, parler de technique, d'astuces et de faire évoluer nos fermes vers des systèmes plus performants. En vente directe, c'est aussi l'occasion de renforcer les filières de commercialisation existantes et même d'en créer de nouvelles. Lorsqu'il s'agit de productions différentes, cela permet, d'augmenter l'offre aux consommateurs et donc d'augmenter l'attractivité de nos lieux de commercialisation.

Bien-sûr, ce n'est pas toujours facile d'accueillir favorablement une nouvelle installation sur un territoire. Il y a bien sûr la peur de la concurrence et l'incertitude quand à la réussite du projet d'installation. En tant que agriculteurs et agricultrices déjà installés, nous sommes bousculés dans nos habitudes et il est nécessaire parfois de céder des parcelles ou des débouchés de commercialisation.



© Andréa Blanchin

Mais au regard des opportunités professionnelles, de la convivialité à avoir des campagnes où vivent de nombreux paysans et paysannes et face à la dégringolade des effectifs agricoles : **Soyons solidaires avec les nouveaux installés.**

Matthias Fattet
Paysan à Arrière-en-Valromey

TRAVAIL EN COURS

LE LOGEMENT PAYSAN



Où habiter quand on devient paysan-ne ?

Si cette question avait, il y a une cinquantaine d'année, sa réponse toute trouvée : sur la ferme ! Elle n'était pas pour autant satisfaisante pour toutes et tous. Elle impliquait une cohabitation intergénérationnelle pas toujours facile pour les jeunes couples. Aujourd'hui si cet aspect n'est plus d'actualité, la question reste entière. En plus du choix du lieu, peut se superposer le choix du comment.

La crise du logement semble toucher essentiellement les villes, les zones touristiques mais qu'en est-il en milieu rural, et plus particulièrement pour vous paysan-nes ?

Avec la Conf', l'ADDEAR et le Comité d'Action Juridique, au fil de nos rencontres et de nos accompagnements, nous nous sommes aperçus que le logement pouvait devenir un atout, un frein, ou un veto lors de l'installation. Il nous a donc semblé nécessaire de s'emparer de ce sujet pour mieux en connaître les contours. Et par la suite faire émerger les leviers possibles, mobiliser les acteurs potentiels pour permettre des installations nombreuses et heureuses !

D'où ce questionnaire pour établir un état des lieux, un état de vos lieux de vie...

Plus nombreuses seront vos réponses, plus l'argumentaire sera solide !

Merci pour votre collaboration à cette cartographie départementale de l'habitat paysan

Scannez ce QR Code pour accéder au formulaire



PESTICIDES

ET SANTÉ

Des choix politiques et économiques pour préserver notre santé

Quel que soit notre rapport à la politique ou aux discours actuels sur l'écologie, une chose est certaine : personne ne veut voir ses enfants condamnés par des maladies précoces. Personne ne souhaite mourir avant même l'âge de la retraite. Pourtant, une épidémie de cancers frappe notre société, accompagnée d'une progression des maladies auto-immunes, neurodégénératives et de problèmes de développement neuropsychologique chez les plus jeunes. Nous, paysans paysannes, en sommes les premières victimes.

En France comme ailleurs, les politiques libérales et la concurrence mondiale tirent les prix vers le bas, enfermant ainsi les agriculteurs et agricultrices dans un système où l'usage des pesticides est présenté comme inévitable.

Chaque année, les ventes de pesticides augmentent - ainsi que la concentration des firmes qui les produisent. BASF, Bayer-Monsanto, Syngenta-ChemChina et Corteva contrôlent aujourd'hui plus de 70 % du marché mondial. Cet oligopole va de pair avec celui des semences, 60 % du marché entre les mêmes mains, adossé au brevetage du vivant pour barrer la route à toutes formes d'alternatives. Ces géants dirigent une véritable fabrique du doute et font appel à des procédés fallacieux pour continuer leurs activités funestes. Elles financent des études soumises à leurs intérêts, s'achètent les services de "scientifiques" inféodés et corrompus, et menacent de mort les lanceurs d'alerte.

Le modèle agrochimique fait disparaître depuis des décennies les paysan-nes : 10 000 fermes en moins en France chaque année. L'argent public sert à la capitalisation plutôt qu'à l'accompagnement des agriculteurs et agricultrices vers des pratiques vertueuses. Nous sommes malades du sacrifice paysan, malades de la fuite en avant productiviste provoquée par le démantèlement de l'agriculture paysanne qui laisse nos campagnes exsangues et désertes. L'agriculture, on veut en vivre, pas en mourir.

Si l'on estime l'ensemble des coûts cachés des pesticides en France (soutien financier public, coûts environnementaux, coûts sanitaires), ce sont 18 milliards d'euros par an qui pourraient être utilisés pour financer la transformation du modèle agricole. Des alternatives existent ! Nous savons que la bifurcation agroécologique réclame avant tout la garantie d'un revenu digne pour les paysan et les paysannes. Nous avons besoin d'un projet politique de souveraineté alimentaire pour que chacun et chacune puisse manger les produits sains qu'il ou qu'elle désire. Nous avons besoin d'installations paysannes massives. C'est la seule voie possible pour sortir du modèle agrochimique. **Ce ne sont pas les solutions techniques et les savoir-faire qui manquent, mais des choix économiques et politiques favorables.**

Téo de Micheaux
Paysan à Romans

Xavier Fromont
Paysan à Confrançon

DANS L'AIN

L'AGRICULTURE PAYSANNE

A l'image de ses paysages, l'agriculture paysanne dans l'Ain est variée. De la plaine de l'Ain au pays de Gex, en passant par la Dombes, la Bresse et le Bugey, c'est un ensemble de terroirs diversifiés qui donne sa richesse à l'agriculture paysanne du département.

Les paysannes et les paysans du département produisent et transforment beaucoup de produits différents. Le GIEE Graines de l'Ain sème sans relâche des blés populations rustiques et adaptés au climat local et proposent une farine locale de qualité. Chez les maraîchers, c'est un autre GIEE qui travaille sur des variétés locales comme la laitue de Poncin ou la tomate Rose du Revermont. Avec le soutien de l'ADDEAR, la culture du piment de Bresse prend de l'ampleur. Du côté du Bugey, les fruitières et les vigneronnes ne sont pas en reste.

Il serait fou de vouloir être exhaustif car il faudrait encore parler de fromages fermiers, de volailles, d'escargots, de tisanes, de miel... On en oublierait. Ce qui compte, c'est de se rencontrer dans une coop, de parler réussites et galères dans un magasin de producteur, de tisser des liens lors d'une foire ou de donner envie à d'autres à l'occasion de la fête de la conf', dans un pays où les paysannes et paysans sont hélas toujours moins nombreux.

C'est la diversité et cette solidarité des femmes et des hommes qui travaillent la terre qui font la richesse de l'agriculture paysanne de l'Ain !

Victor Mougin
Paysan à Peyriat

LA CONF', C'EST QUOI ?

Après 1945, la Confédération Générale de l'agriculture (CGA), issue de la résistance, est créée. Elle regroupe syndicalisme agricole, fédération nationale de la coopération, mutualité et Crédit Agricole.

La CGA est vite contestée et supplantée par la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants (FNSEA). Elle se revendique syndicat unique et devient l'interlocuteur du gouvernement dans une optique de modernisation rapide de l'agriculture.

Années 60, l'ère de la cogestion avec le gouvernement se met en place mais des oppositions internes émergent.

En 1974, sera créé le mouvement des Paysans-Travailleurs qui conteste le mythe de l'unité paysanne et théorise l'exploitation du travail paysan par le capitalisme.

En 1981, la gauche au pouvoir reconnaît le pluralisme syndical. Les Paysans-Travailleurs disposent de leurs premiers élus aux Chambres d'agriculture dont celle de l'Ain.

En 1986, le retour de la droite rétablit la cogestion exclusive avec la FNSEA et le CNJA, sa branche jeune.

Les Paysans-Travailleurs et des dissidents de la FNSEA créent la Confédération Paysanne Nationale en 1987. Son projet syndical est : la défense des travailleurs de la terre et l'affirmation d'une alternative au productivisme avec le projet d'agriculture paysanne.

Les batailles se mènent sur le terrain : camp du Larzac, démontage du McDo de Millau, lutte contre les OGM, dénonciation des mégabassines... et dans les Chambres d'agriculture.

Dès sa création, la Conf' assume combattre deux mythes : l'unité paysanne et le projet unique de modernisation capitaliste agricole. Elle œuvre pour un changement profond de la politique agricole et de ses pratiques au profit des travailleurs de la terre et non de ceux qui les exploitent.

L'alternative c'est l'Agriculture Paysanne.

Alice Courouble,
paysanne à Ambronay



*Confédération paysanne
de l'Ain*

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs



NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Septembre

Samedi 26 septembre, à partir de 14h, à Chevillard : Fête de l'Agriculture paysanne, avec l'ADDEAR et le Comité d'Action Juridique de l'Ain, sous le thème "Cultivons la coopération".

Visites de ferme, jeux & animations, buvette & repas paysan, concerts, table ronde...

Octobre - rencontres locales

Judi 1er octobre, à 19h, à Sandrans (Le Chausset)

Lundi 5 octobre, à 19h, en Bresse (lieu à confirmer)

Mardi 13 octobre, à 19h, en bas Bugey (lieu à confirmer)

Judi 15 octobre, à 9h30, rencontre entre paysannes (lieu à confirmer)

Novembre

Lundi 16 novembre, de 9h30 à 16h30, au Lycée des Sardières : colloque "Fermage : 80 ans de lutte, le faire vivre pour le protéger"